

Steuern Impôts

## Déposer des justificatifs en ligne

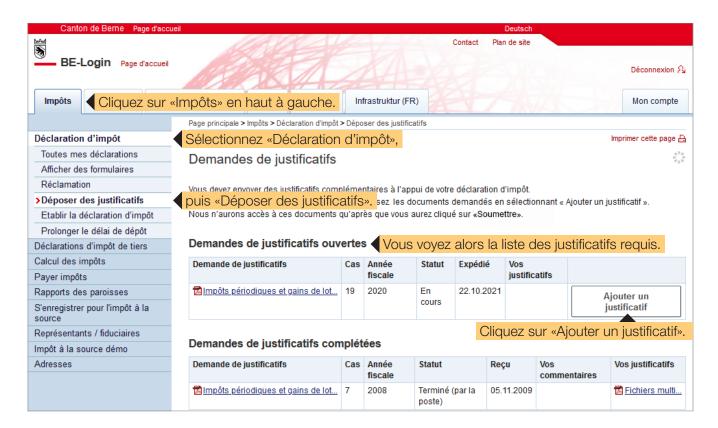
## Avez-vous reçu une demande de dépôt de justificatifs?

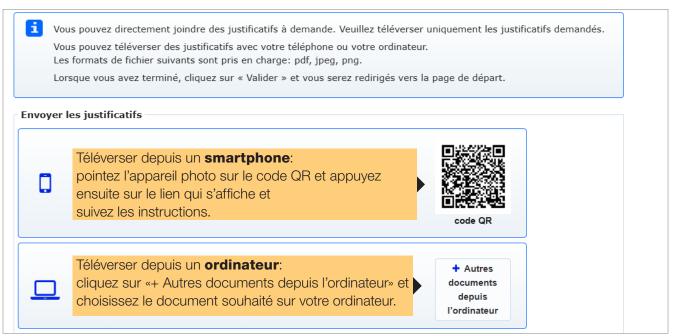


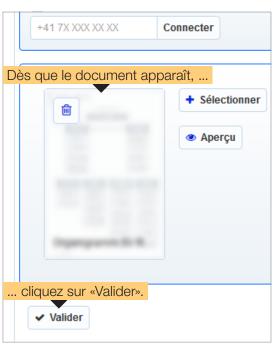
Vous pouvez déposer directement les justificatifs requis dans TaxMe online sur BE-Login et nous les transmettre en ligne de manière sécurisée. Vous pouvez soit photographier les justificatifs demandés avec votre smartphone, soit les sélectionner sur votre ordinateur, puis les déposer en ligne.

Vous trouverez de plus amples informations relatives à la connexion à BE-Login dans le livret **«Remplir la déclaration d'impôt en ligne pour particuliers»** sur **www.taxme.ch/aide** 













## Vous ne disposez pas encore d'un accès BE-Login?

Inscrivez-vous afin de pouvoir bénéficier de ce service et d'autres prestations fiscales.

www.be.ch/belogin

Intendance des impôts du canton de Berne www.taxme.ch

Avril 2025